



Audit & Strategy

EO2

**Société anonyme au capital de 2.466.713 Euros
36 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF
493 169 932 RCS NANTERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2019

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EO2 relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 28 février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2018 la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées aux titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2019 est respectivement de 1.436.277 euros et de 3.104.038 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés », « Etat des immobilisations » et « Etat des provisions » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quincy-Voisins

Le 28 juin 2019



Franck CHARTON
AUDIT & STRATEGY
FINANCE MANAGEMENT
Société de Commissariat aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 28/02/2019 12			Exercice N-1 28/02/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	45 980	45 980				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	105 136	99 737	5 399	15 231	9 832	64.55
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 551	1 351	199	327	128	39.09
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 781	2 390	1 391	1 751	360	20.56
	Autres immobilisations corporelles	100 427	92 433	7 994	9 785	1 791	18.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 786 277	350 000	1 436 277	1 611 177	174 900	10.86	
Créances rattachées à des participations	3 104 548	510	3 104 038	3 088 264	15 773	0.51	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	168 934		168 934	139 235	29 699	21.33	
Total II	5 316 632	592 400	4 724 232	4 865 770	141 538	2.91	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				93 702	93 702	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes				14 139	14 139	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	431 640	93 787	337 852	326 455	11 397	3.49
	Autres créances	192 775		192 775	304 447	111 672	36.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	975 627		975 627	1 266 139	290 512	22.94	
Charges constatées d'avance (3)	49 136		49 136	38 623	10 513	27.22	
Total III	1 649 178	93 787	1 555 391	2 043 506	488 116	23.89	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 965 810	686 188	6 279 622	6 909 276	629 654	9.11	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 273 482

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		28/02/2019	12	28/02/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 466 713)	2 466 713		2 466 713			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 461 802		7 461 802			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	263 171		263 171			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 763 313		3 191 725	571 588	17.91	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	511 228		571 588	60 360	10.56	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	5 917 145		6 428 373	511 228	7.95		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 572		189 562	29 990	15.82	
	Dettes fiscales et sociales	201 373		291 340	89 967	30.88	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	1 531			1 531			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	362 477		480 903	118 426	24.63	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 279 622		6 909 276	629 654	9.11	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

362 477 480 903

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 28/02/2019 12			Exercice N-1 28/02/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	109 164		109 164	511 401		402 237	78.65
Production vendue de biens							
Production vendue de services	268 394		268 394	209 209		59 185	28.29
Chiffre d'affaires NET	377 558		377 558	720 610		343 052	47.61
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				200		200	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 609	21 205		404	1.91
Autres produits			30	65		35	53.10
Total des Produits d'exploitation (I)			399 198	742 080		342 882	46.21
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			500	559 752		559 253	99.91
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			93 702	93 702		187 404	200.00
Autres achats et charges externes *			371 549	515 214		143 665	27.88
Impôts, taxes et versements assimilés			24 532	18 016		6 515	36.16
Salaires et traitements			381 912	378 568		3 344	0.88
Charges sociales			178 506	189 368		10 862	5.74
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 369	29 033		11 665	40.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			93 787			93 787	
Dotations aux provisions							
Autres charges			164	1 514		1 350	89.16
Total des Charges d'exploitation (II)			1 162 020	1 597 764		435 744	27.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			762 823	855 684		92 862	10.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	28/02/2019	28/02/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 235	46 568	42 334	90.91
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 056	3 116	941	30.19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 291	49 684	41 393	83.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	175 000	175 000		
Intérêts et charges assimilées (4)	423	10	413	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	175 423	175 010	413	0.24
2. Résultat financier (V-VI)	167 132	125 326	41 806	33.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	929 955	981 010	51 055	5.20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 968	1 968	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 268	63 380	50 113	79.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 268	65 348	52 080	79.70
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 188	2 507	5 681	226.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	83 568	19 272	64 296	333.62
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	91 756	21 779	69 977	321.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	78 488	43 569	122 057	280.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	497 215	365 853	131 362	35.91
Total des produits (I+III+V+VII)	420 756	857 112	436 355	50.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	931 984	1 428 700	496 716	34.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	511 228	571 588	60 360	10.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

4 235 46 568

AUDITIS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle URSSAF :

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur la période 01/01/2015 - 31/12/2016 qui s'est traduit par un rappel de cotisations et contributions à hauteur 6 945 €, réglé au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Réclamation contentieuse dans le cadre d'un redressement fiscal :

La société a été contrôlée fiscalement au cours de l'exercice clos le 28/02/2017. La déductibilité de dépréciations et de provisions a été contestée à hauteur de 2 430 233 €. Ces provisions et dépréciations ayant été reprises intégralement lors de l'exercice clos le 28/02/2016, les effets du redressement portent essentiellement sur le stock de déficits reportables qui se retrouve réduit en 2013, 2014 et 2015 pour être de nouveau reconstitué en 2016. Selon les calculs de la société, ce contrôle devait se traduire par une charge complémentaire d'impôts sur les sociétés de 16 823 € (montant réglé au cours de l'exercice précédent). L'administration fiscale demandant le règlement d'une somme de 232 147 € au titre du redressement, ce montant a été contesté et une garantie a été constituée dans le cadre de la réclamation pour un montant de 215 324€. La divergence porte sur le calcul de l'imputation des déficits dans le cadre de l'intégration fiscale. La réclamation formulée en 05/2017 est restée sans retour de l'administration fiscale.

En conséquence, une requête introductive d'instance a été déposée au Tribunal Administratif de Cergy Pontoise en novembre 2018, requête qui a été communiquée à l'administration fiscale qui, à la date de clôture, n'avait pas produit de mémoire en défense ni eu l'injonction de le faire de la part du Tribunal.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	45 980	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	102 336	2 800
Terrains	1 551		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 781		
Installations générales agencements aménagements divers	10 487		
Matériel de transport	48 359		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 123		2 458
	TOTAL	103 300	2 458
Autres participations	4 874 951		635 591
Prêts, autres immobilisations financières	139 235		1 638 220
	TOTAL	5 014 185	2 273 811
	TOTAL GENERAL	5 265 802	2 279 069

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			45 980	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			105 136	
Terrains				1 551	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				3 781	
Installations générales agencements aménagements divers				10 487	
Matériel de transport				48 359	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				41 581	
	TOTAL			105 758	
Autres participations			619 718	4 890 824	
Prêts, autres immobilisations financières			1 608 521	168 934	
	TOTAL		2 228 238	5 059 758	
	TOTAL GENERAL		2 228 238	5 316 632	

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure au prix d'achat.

Les autres immobilisations financières intègrent les actions propres détenues dans le cadre de l'animation du cours ainsi que celles détenues dans le cadre du plan de rachat d'actions mis en place au cours de l'exercice.

La variation à la baisse des autres participations concernent essentiellement les créances rattachées aux participations.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 45 980			45 980
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 87 105	12 632		99 737
Terrains	1 223	128		1 351
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 030	360		2 390
Installations générales agencements aménagements divers	6 110	1 570		7 680
Matériel de transport	44 953	1 573		46 526
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 121	1 107	0	38 228
	TOTAL 91 437	4 737	0	96 174
	TOTAL GENERAL 224 522	17 369	0	241 890

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL 12 632				
Terrains	128				
Instal.techniques matériel outillage indus.	360				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 570				
Matériel de transport	1 573				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 107				
	TOTAL 4 737				
	TOTAL GENERAL 17 369				

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	175 000	175 000			350 000
Sur autres immobilisations financières	510				510
Sur comptes clients		93 787			93 787
TOTAL	175 510	268 787			444 297
TOTAL GENERAL	175 510	268 787			444 297
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		93 787 175 000			

Les titres de la société MMR d'une valeur de 350 000 € ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 175 000 € sur l'exercice afin de porter la dépréciation à 100% de la valeur des titres. Cette dépréciation a été comptabilisée pour tenir compte de la dégradation de la situation financière de l'entreprise.

En complément, une dépréciation des créances clients pour un montant de 93 787,35 € a également été constatée dans les comptes afin de couvrir le risque de non recouvrement de la créance nette des dettes fournisseurs que la société EO2 détient sur la société MMR.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 104 548	3 104 548	
Autres immobilisations financières	168 934	152 357	16 577
Autres créances clients	431 640	431 640	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	832	832	
Taxe sur la valeur ajoutée	150 788	150 788	
Divers état et autres collectivités publiques	34 801	34 801	
Débiteurs divers	6 354	6 354	
Charges constatées d'avance	49 136	49 136	
TOTAL	3 947 033	3 930 456	16 577

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	159 572	159 572		
Personnel et comptes rattachés	72 339	72 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 638	57 638		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 561	58 561		
Autres impôts taxes et assimilés	12 834	12 834		
Autres dettes	1 531	1 531		
TOTAL	362 477	362 477		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	1.0000	2 466 713			2 466 713

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels informatiques de 1 à 3 ans
- brevets 7 ans
- agencements, aménagements des terrains de 6 à 10 ans
- constructions de 10 à 20 ans
- agencement des constructions 12 ans
- matériel et outillage industriel 5 ans
- agencements, aménagements, installations de 6 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique de	3 à 10 ans
- mobilier de	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état		93 702		93 702
Approvisionnements				
Total I		93 702		93 702
Production				
Production en cours				

Le stock de marchandises présent à la clôture précédente a été intégralement vendu au cours de l'exercice.

La société n'ayant pas procédé à un nouvel approvisionnement sur l'exercice, il n'y a pas de stocks à la clôture.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	289 588
Autres créances	34 801
Disponibilités	9 188
Total	333 577

Les factures à établir correspondent aux facturations de prestations.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Etat produits à recevoir	34 801
FAE EO2 AUV	279 162
FAE WEYA	10 426
PAR Divers	9 188
Total	333 577

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 409
Dettes fiscales et sociales	98 853
Total	177 263

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA EURONEXT	2 960		
CCA FONCIA	21 197		
CCA EURONEXT	2 450		
CCA GSC	13 603		
CCA DIVERSES	8 926		
Total	49 136		

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 786 175		
Créances rattachées à des participations	3 104 547		
Créances clients et comptes rattachés	139 271		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	423	8 291
Dont entreprises liées		4 235

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	929 955-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	78 488-	
Résultat comptable (hors participation)	1 008 443-	

La société E02 est intégrée fiscalement avec la société E02 AUVERGNE. E02, en tant

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

que société mère, conserve les économies liées à l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, cette économie s'élève à 497 215 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 21 495 €, ils correspondent aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
EO2 Auvergne caution solidaire BPIF et B Popu	660 870	753 835
RCAC caution solidaire 30% sur emprunt 600000	92 965	
Total (1)		753 835
(1) Dont concernant les filiales		753 835

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	2 617
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	4 483
35 à 44 ans	21 à 30 ans	7 674
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		14 774

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- taux de rotation faible
- taux d'actualisation 1.6 % (taux d'inflation compris)

ANNEXE

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	6 007 700

Déficits reportables antérieurs à l'intégration fiscale : 1 148 197 €

Déficits reportables issus de l'intégration fiscale: à définir 4 859 503 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société EO2 est la société mère d'un groupe qui présente des comptes consolidés

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-EO2 AUVERGNE	200 000	4 966 313	100.00	1 400 000	1 400 000	2 898 021	753 835	19 386 378	1 104 084	
-WEYA	304 420	825 627	54.39	31 667	31 667	150 667		3 911 822	64 624	
-DU CHADEAU	100		100.00	100	100					
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
-RCAC	20 000	57 612	20.00	4 000	4 000	51 624	92 365	185 466	33 988	
-MMR	245 000	434 708	50.00	350 000				1 799 841	256 623	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Divers	13 268	
Total	13 268	
Charges exceptionnelles		
- Redressement contrôle URSSAF	7 676	
- Diverses	84 080	
Total	91 756	

Le résultat exceptionnel intègre une charge exceptionnelle de 7 676 € liée au redressement suite au contrôle URSSAF, le reste du résultat étant essentiellement lié aux plus et moins values sur cession de titres dans le cadre de l'animation du cours.